

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL



ACCÈS FORMATION :

- **Contrat d'apprentissage**

DÉLAI ET MODALITÉ D'ACCÈS :

Date de rentrée : Septembre

Durée : 2 ans

Date d'inscription maximum : Mi-Novembre

Pré requis :

Baccalauréat ou Équivalent d'une formation de niveau IV ou Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou Après validation des études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels

PROGRAMME DE FORMATION :

- **Volume d'heures en entreprise :** 1614 heures environ
- **Volume d'heures en formation :** 1600 heures environ

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Accompagner un client selon les règles déontologiques,
- Conduire un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial,
- Conduire un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise.
- Appréhender et réaliser un message écrit ;
- Communiquer oralement
- Communiquer en anglais tant à l'écrit qu'à l'oral
- Analyser un dossier documentaire
- Concevoir une réponse argumentée à une problématique donnée
- Assurer une veille informationnelle
- Analyser l'environnement d'un office notarial (économique, sociologique, managérial)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Une formation alternée entre l'entreprise et le Centre de Formation
- Suivi pédagogique par l'équipe enseignante et le référent
- Visites en entreprise

MODALITÉ D'EXAMENS :

- Diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 5
- En présentiel (selon lieu d'examen)
- **Selon le référentiel d'examen :** Épreuves ponctuelles finales

DÉBOUCHÉS :

Le BTS CJN permet une insertion professionnelle immédiate et il offre l'accès à un vaste choix de métiers qui sont variables selon la taille et la structure de l'office (notariale, chambre départementale des notaires, conseil régional des notaires, service juridique d'entreprise, ...).

Le BTS Collaborateur juriste notarial présente une structure en blocs de compétences prenant en compte l'évolution des pratiques de la profession, notamment en matière numérique ainsi que l'évolution du droit et des missions notariales.



TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES 2024 : 68,00 %*

TAUX D'INSERTION : 60,00 %*

**source inserjeunes*



ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ; pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.

LES AVANTAGES DU CAMPUS :

- Un coaching individuel sur le site.
- Des activités et des travaux pluridisciplinaires pour mêler les cursus.
- Bénéficier d'un réseau d'entreprises locales pour s'insérer professionnellement.



Les cours se déroulent au Campus à partir des cours dispensés par le CNED et dans l'entreprise locale qui a signé le contrat d'apprentissage.

NOS CENTRES :

CHALONS

ENSAM - Rue St Dominique
lecampus-chalons@almea-formations.fr

SOISSONS

Bâtiment 13 « Les Décideurs »
24 allée des Nobel
lecampus-soissons@almea-formations.fr

LAON

46 rue de Crécy
lecampus-laon@almea-formations.fr

REIMS

14b allée des Landais
lecampus-reims@almea-formations.fr

CHARLEVILLE-MEZIERES

119 avenue Charles de Gaulle
lecampus-charleville@almea-formations.fr

ROMILLY-SUR-SEINE

17 bis av. du 8 mai
lecampus-romilly@almea-formations.fr

TROYES

10 rue de la Haute Moline 10800 Saint-Julien-les-Villas
lecampus-troyes@almea-formations.fr

SAINT-DIZIER

Espace Créateurs d'Entreprises
12 Allée Jean Moulin
lecampus-saintdizier@almea-formations.fr